

BON DE COMMANDE



Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames - Caverne du Dragon

Chemin des Dames - RD 18 CD
02160 Oulches-La-Vallée-Foulon
Téléphone: 03 23 25 14 18
E-Mail : caverne@aisne.fr
Site internet : www.chemindesdames.fr

Adresse de facturation

Nom* : _____
Prénom* : _____
Adresse* : _____
Pays* : _____ Code Postal* : _____
Ville* : _____
Tél.* : _____

Envoi de la facture par mail : @ _____

Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation)

Nom* : _____ Prénom* : _____
Adresse* : _____
Code Postal* : _____ Ville* : _____
Pays* : _____ Tél* : _____

* informations obligatoires

Réf.	Désignation	Quantité	TVA	P. U. TTC	Prix Total TTC
2009	CD-Livre Tichot		20%	5,00 €	
2007	Médaille commémorative aux tirailleurs sénégalais		20%	8,00 €	
2038	Pièce de la Monnaie de Paris		20%	2,00 €	
1	Billet Souvenir "Caverne du Dragon" (pas de vente de billet au numéro)		20%	3,00 €	
3028	Dépliant cartes postales du Chemin des Dames		20%	3,00 €	
5013	Crayon de bois "Caverne du Dragon"		20%	1,00 €	
2032	Stylo "Caverne du Dragon" ☐ Orange ☐ Vert émeraude ☐ Rose ☐ Vert pomme ☐ Bleu ☐ Violet		20%	3,00 €	
700	Stylo BIC "Chemin des Dames" ☐ Rouge ☐ Bleu		20%	5,00 €	
2075	Porte-clés Centre d'Accueil du Visiteur		20%	4,00 €	
2058	Porte-clés décapsuleur "Caverne du Dragon"		20%	5,00 €	
2049	Pin's "Bleuet"		20%	3,00 €	En rupture
2015	Magnet "Chemin des Dames"		20%	4,00 €	En rupture
2015	Magnet "Caverne du Dragon"		20%	4,00 €	En rupture
2060	Mémo-Jeu du Chemin des Dames		20%	9,90 €	
189	Bougie "Paix"		20%	4,00 €	
4001	Tote bag "Chemin des Dames"		20%	6,90 €	
1455	Catalogue d'exposition, œuvres d' Haïm Kern (2012) "Du Plateau de Californie, à la Caverne du Dragon"		5,5%	1,00 €	
1469	Haïm Kern (nov. 2014), Editions Somogy		5,5%	35,00 €	
1599	Aisne 1940 : Un département dans la tourmente (2020)		5,5%	7,90 €	
1471	La Chanson de Craonne (2015)		5,5%	18,00 €	
1476	Le Chemin des Dames, 1914-1918 (2016)		5,5%	30,00 €	
1534	Le Guide du visiteur de la Caverne du Dragon (2022)		5,5%	5,90 €	
1477	Carte IGN "Chemin des Dames 1917"		5,5%	8,50 €	En rupture
1627	Catalogue d'exposition "14-40 La génération du feu au Chemin des Dames"		5,5%	9,90 €	
112	"La Grande Guerre de Lucien"		5,5%	9,90 €	
114	Coffre livres : "La Grande Guerre de Lucien" + " Le Guide du visiteur"		5,5%	14,00 €	
2004	"Hurtebise 1914 : Pierre Alfred Nougarede"		5,5%	26,00 €	
1666	Coffret livres : Guide du visiteur + Aisne 1940 + Catalogue d'exposition 14-40 La génération du feu		5,5%	20,00 €	

J'ai lu et j'accepte les conditions de vente attachées à ce bon de commande. Signature et date obligatoire.

Signature :

Date :

Total TTC

Frais de livraison

5,10 €

Total TTC

Imprimez, puis remplissez et signez ce bon de commande (merci d'écrire lisiblement), et envoyez-le accompagné d'un chèque bancaire ou postal (à l'ordre de la "régie boutique Chemin des Dames") du montant de la commande à :

**Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames •
Caverne du Dragon
Chemin des Dames - RD 18 CD
02160 Oulches-La-Vallée-Foulon**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'utilisation de ce service et par définition toute commande passée dans ce cadre entraîne l'acceptation totale et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 1 : INTEGRALITÉ

Les présentes conditions générales de vente expriment l'intégralité des obligations des parties. L'acheteur est réputé les accepter sans réserve.

En ce sens, le vendeur se réserve le droit de les modifier ponctuellement et seront applicables dès qu'elles seront portées à la connaissance de l'acheteur lors de la finalisation de la commande.

Elles sont régies par les règles relatives aux contrats à distance et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

En cas de difficulté d'interprétation entre les différents titres et l'une des clauses, les titres seront déclarés ne pas avoir existé.

L'acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L 221-5 du Code de la consommation. A cet égard, elles lui sont opposables conformément à l'article 1119 du Code civil.

ARTICLE 2 : VENDEUR

Le **Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames**, sis RD 18 Chemin des Dames – 02160 OULCHES-LA-VALLEE-FOULON, dont le numéro de SIRET est le 220 2000026 00536 et géré par le service Chemin des Dames et Mémoire du Conseil Départemental de l'Aisne.

ARTICLE 3 : OBJET

Le service de vente par correspondance propose quelques références vendues à la boutique du **Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames** Elles sont consultables sur le site www.chemindesdames.fr

ARTICLE 4 : PRODUITS - PRIX

Toutes les références sont proposées sous réserve de disponibilités. En cas de rupture de stock, l'acheteur est informé dès le début de traitement de sa commande des délais de réapprovisionnement. Ce dernier peut alors soit attendre que la référence soit de nouveau disponible soit changer de référence soit annuler sa commande. Avant de commander, le client peut s'assurer de la disponibilité des références en contactant le **Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames** au **03.23.25.14.18** ou par mail : caverne@aisne.fr.

Les prix s'entendent en TTC et ne comprennent pas les frais de port. Les prix sont indiqués en euros et ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément et indiqués avant validation de la commande. Ces derniers indiqués en fin de bon de commande.

Le prix est payable en totalité et en un seul versement.

Les sommes versées ne seront jamais considérées comme des arrhes ou des acomptes. Les prix sont indiqués en euros et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande.

Tout changement du taux de TVA sera automatiquement répercuté sur le taux des produits du site www.chemindesdames.fr

Le vendeur se réserve le droit de modifier les prix produits à tout moment tout en s'engageant à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

Les frais de port sont d'un montant unique de **5€10** suivant la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental de l'Aisne du 7 décembre 2020. Les envois sont acheminés par La Poste en Colissimo (pour les articles de plus de 3 cm d'épaisseur) en zone Europe uniquement ou en Lettre Suivie (pour les articles inférieurs à 3 cm d'épaisseur).

ARTICLE 5 : COMMANDE

Les ventes se font uniquement par le biais d'un bon de commande. La signature par l'acheteur dudit bon constitue son consentement et vaut preuve de la conclusion d'un contrat entre les parties. Le prix est exigible à la commande. La commande peut être réglée uniquement par chèque émis en euros et tiré sur une banque française.

A l'issue du paiement, le **Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames** adresse au client une facture acquittée jointe à l'envoi. En cas d'adresse de livraison différente de celle de facturation, la facture sera uniquement envoyée par e-mail.

ARTICLE 6 : LIVRAISON

La livraison s'entend du transfert au consommateur de la possession physique ou du contrôle du bien. Elle n'est faite qu'après confirmation du paiement par l'organisme bancaire du vendeur.

Le **Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames** s'engage à livrer la commande de l'acheteur dans un délai maximal de **30 jours ouvrables**. La Poste est responsable du cheminement du colis.

Si la date de livraison n'est pas respectée, l'acheteur peut demander l'annulation de la commande et en exiger le remboursement intégral. En situation de rupture de stock et uniquement en cas d'accord expresse du client, ce délai peut être allongé jusqu'au réapprovisionnement de(s) référence(s) commandées. En cas de paiement par chèque, la commande n'est traitée qu'à réception de ce dernier sous condition que son montant soit exact et que le chèque soit signé. En conséquence, le délai de livraison commence à courir à compter de la réception du chèque exact.

ARTICLE 7 : TRANSFERT DES RISQUES

Le transfert de propriété et des risques de perte et de détérioration s'y rapportant ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par l'acheteur, peu importe la date de livraison.

ARTICLE 8 : RÉCEPTION DE LA COMMANDE

L'acheteur est tenu de fournir l'ensemble des informations indispensables à la livraison (nom, prénom, adresse, téléphone). A défaut, le **Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames** ne peut être tenu responsable d'un défaut de livraison. Il lui appartient également de vérifier l'état de la marchandise au moment de la livraison. Le risque de perte ou d'endommagement des biens est transféré au client seulement au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession de ces biens.

Toute anomalie concernant la livraison (produits manquants ou abîmés, produits non conformes à la commande, problème de taille pour les articles textiles) doit impérativement être notifiée par l'acheteur dans les 3 jours ouvrables suivants la réception des produits, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : **Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames RD 18 Chemin des Dames 02160 OULCHES-LA-VALLEE-FOULON.**

Le ou les produit(s) non conforme(s) doivent être retournés complets, étiqueté(s), en parfait état de revente, dans leur emballage d'origine, accompagné(s) de la facture d'origine et d'une facture ou de tout document attestant du montant des frais de retour.

L'acheteur a le choix entre (à notifier lors du signalement) un échange ou un remboursement par virement du prix de la commande, frais d'envois initiaux inclus, au plus tard dans les **30 jours** à compter de la notification de l'anomalie.

Le remboursement des frais de retour se fait dans les mêmes conditions, sous réserve de la transmission d'un justificatif.

De surcroît, l'article L 242-4 du code de la consommation précise que passé ce délai de remboursement de 30 jours, les sommes dues par le vendeur seront de plein droit majorés (détails de la majoration en annexe aux présentes conditions générales de vente.).

ARTICLE 9 : GARANTIE DES PRODUITS

Le Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames est garant de la conformité des biens au contrat, permettant à l'acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L 217-4 et suivants du code de la consommation ou de la garantie des vices cachés au sens des articles 1641 et suivants du Code civil.

Les articles correspondant aux garanties ci-après exposées et décrites sont joints en annexe aux présentes conditions générales de vente.

Garantie légale de conformité

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

En cas de mise en œuvre de la garantie légale de conformité, il est rappelé que :

- L'acheteur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir.
- L'acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien sous réserve des conditions de cout prévues par l'article L 217-7 du Code de la consommation.
- L'acheteur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien.

Garantie légale des vices cachés

L'acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie légale des vices cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil.

Le Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames répond des « défauts cachés de la chose qui la rendent impropre à l'usage à laquelle on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Si l'acheteur fait le choix de cette garantie, il pourra opter entre :

- La résolution de la vente ;
- La réduction du prix.

ARTICLE 10 : DROIT DE RÉTRACTATION

L'acheteur bénéficie d'un droit de rétractation dont le délai est de **quatorze jours** pour l'exercer.

Ce délai court à compter du jour de la réception du produit par l'acheteur, ou par un tiers habilité à réceptionner le produit en cas de livraison à une adresse différente.

Les produits doivent être retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours suivant la notification de la décision de rétractation par l'acheteur.

Les retours de produits doivent être complets et intacts permettant ainsi leur commercialisation à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Si la commande porte sur plusieurs biens livrés séparément ou sur un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée, le délai commence à courir à compter de la réception du dernier bien, lot ou dernière pièce.

Il appartient à l'acheteur d'informer le Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames de l'exercice de son droit de rétractation en lui adressant le formulaire de rétractation (disponible en annexe) ou tout autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter, rédigés sur papier libre .

Le formulaire de rétractation et les produits sont à envoyer et retourner à l'adresse suivante :

**Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames
RD 18 Chemin des Dames
02160 OULCHES-LA-VALLEE-FOULON**

L'acheteur sera remboursé par virement, dans les 14 jours ouvrables à compter de la réception des produits retournés au Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames ou de la preuve par l'acheteur de l'expédition des produits.

Le Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le consommateur a expressément fait le choix d'un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison proposé par le professionnel.

En cas d'échanges ou de retours anormaux, le Centre D'accueil du Visiteur du Chemin des Dames se réserve le droit de refuser une commande ultérieure.

ARTICLE 11 : FRAIS DE RETOUR

Les frais de retour sont remboursés par le Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames.

Néanmoins, si le client retourne un article faisant partie d'une commande plus large, le Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames ne remboursera que les frais de livraison correspondant à l'article uniquement.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITÉ, FORCE MAJEURE

Le Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames s'assure de la bonne exécution du contrat par correspondance conclu entre les parties.

Il est responsable des obligations qui lui incombent et qu'il exécute personnellement mais également des obligations exécutées par d'autres prestataires de service sans préjudice de son droit de recours.

Toutes circonstances indépendantes des volontés des parties empêchant l'exécution, dans des conditions normales, des obligations leur incombant, sont considérées comme des causes d'exonération de celles-ci et entraînent leur suspension.

En cas de force majeure, la partie l'invoquant doit impérativement prévenir l'autre.

Un évènement est considéré comme cas de force majeure lorsqu'il échappe au contrôle du débiteur, ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat, et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées et empêche ainsi l'exécution de l'obligation par le débiteur.

Sont reconnus classiquement comme cas de force majeure par la jurisprudence française :

- Le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement
- Les tremblements de terre
- Les incendies
- Les tempêtes
- Les inondations
- La foudre
- L'arrêt des réseaux de télécommunication ou les difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes au client.

Si le cas de force majeure a une durée supérieure à 3 mois, les présentes conditions générales de vente pourront être résiliées par la partie lésée.

ARTICLE 13 : LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le département de l'Aisne met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison de produits et services définis au présent contrat.

Lors de la passation de la commande, les données à caractère personnel suivantes sont demandées à l'acheteur: nom, prénom, adresse de facturation, adresse électronique, numéro de téléphone et données bancaires (chèque) pour le paiement. Seules les données identifiées avec un astérisque sont obligatoires et nécessaires au traitement. A défaut, la demande de l'acheteur ne pourra pas être prise en compte. Les données à caractère personnel des acheteurs sont collectées pour les finalités suivantes :

- la gestion des Commandes et des relations avec les acheteurs;

Dans ce cadre, la base légale du traitement est contractuelle lorsqu'il s'agit de gérer vos achats. Les données enregistrées sont réservées à l'usage des services habilités du Département de l'Aisne. Les données des acheteurs sont conservées pour la durée suivante :

- 1 an pour le bon de commande et l'envoi Colissimo et 10 ans sur la facturation archivée.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données, l'acheteur dispose sur ses données, d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité. De plus, il peut définir des directives anticipées sur le traitement de ses données personnelles en cas de décès. Pour exercer ses droits, l'acheteur doit adresser une demande au Service Chemin des Dames et Mémoire du Département de l'Aisne, accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité, à l'adresse postale suivante : **RD 18 Chemin des Dames 02160 Oulches-la-Vallée-Foulon** ou à l'adresse électronique : **caverne@aisne.fr**

L'acheteur peut enfin introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

ARTICLE 14 : LITIGES

Tout litige qui ne saurait être résolu amiablement entre les parties pourra être soumis au Tribunal Judiciaire.

Les parties s'engagent toutefois à rechercher une solution amiable au préalable.

En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera donc prioritairement au Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames.

ARTICLE 15 : MÉ DIATION

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de :

SAS Médiation Solution
222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost
site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>
email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

ARTICLE 16 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet reste la propriété du vendeur.
Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite.
Le Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames est seul titulaire des droits de propriété du site www.chemindesdames.fr.

ANNEXES aux Conditions Générales de Vente

TEXTES APPLICABLES

Majoration en cas de délai de remboursement dépassé

Article L242-4 du Code de la consommation :

« Lorsque le professionnel n'a pas remboursé les sommes versées par le consommateur, les sommes dues sont de plein droit majorées du taux d'intérêt légal si le remboursement intervient au plus tard dix jours après l'expiration des délais fixés aux premier et deuxième alinéas de l'article L. 221-24, de 5 % si le retard est compris entre dix et vingt jours, de 10 % si le retard est compris entre vingt et trente jours, de 20 % si le retard est compris entre trente et soixante jours, de 50 % entre soixante et quatre-vingt-dix jours et de cinq points supplémentaires par nouveau mois de retard jusqu'à concurrence du prix du produit, puis du taux d'intérêt légal. »

La garantie légale de conformité

Article L 217-4 du Code de la consommation :

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.
Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L 217-5 du Code de la consommation :

« Le bien est conforme au contrat :

1-S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- S'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- S'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2-Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L 217-12 du Code de la consommation :

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L 217-16 du Code de la consommation :

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.
Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

La garantie légale des vices cachés

Article 1641 du Code civil :

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise ou n'en aurait donné qu'un moindre prix s'il les avait connus. »

Article 1648 du Code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.
Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents. »

FORMULAIRE DE RETRACTATION

*Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat à l'attention du
Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames
RD 18 Chemin des Dames – 02160 OUCLES-LA-VALLEE-FOULON*

Je vous notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

☐ Commandé le / /
☐ Reçu le / /

Nom et prénom du consommateur : -----

Adresse du consommateur : -----

Date :

Signature du consommateur :